

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2019**

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le Mardi Vingt-Cinq du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

**ETAIENT PRESENTS** : MM. José SEVERIEN – Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – M. Christian THENARD – Mmes Nadia CELINI – Félicienne GANTOIS – Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Cédric CORNET.

**ETAIENT ABSENTS** : M. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Mme Marie-Flore DESIRÉE (excusée) – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE (s'est absenté momentanément) – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mme Marie-Antoinette LOLLIA (excusée) – M. Jean-Pierre DAUBERTON (excusé) – Mmes Madlise BERTILI – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – M. Fabrice JACQUES.

**Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.**

**AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE  
MAÎTRISE D'ŒUVRE DANS LE  
CADRE DE LA MODERNISATION  
DE LA MÉDIATHÈQUE  
RAOUL GEORGES NICOLO**

**CM-2019-4S-DCPA-45**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la commande publique ;

**Vu** le code de la construction et de l'habitation ;

**Vu** le décret n° 93-1268 du 29 novembre 1993 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre confiées par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droit privé ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal n° CM-2019-1S-DACP-07 du 26 février 2019 relative à l'approbation de l'avant-projet définitif de modernisation de la Médiathèque Municipale ;

**Vu** le marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la modernisation de la Médiathèque Raoul Georges NICOLO, notifié le 12 janvier 2018, au groupement EURL ARK/CCET/Jean-Claude MARECHAUX et Anthony MARAGNES ;

**Considérant** que le programme de modernisation de la médiathèque a fait l'objet de modifications à l'initiative du maître d'ouvrage :

- désamiantage de l'établissement ;
- Mise aux normes du bâtiment ;
- Traitement du bruit, de la lumière et de la chaleur.

**Considérant** que le montant de la rémunération du maître d'œuvre tient compte de l'étendue de la mission, de son degré de complexité et du coût prévisionnel des travaux ;

**Considérant** que le montant prévisionnel définitif des travaux a été fixé, il permet de déterminer le forfait de rémunération du maître d'œuvre ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

#### **DECIDE**

**Article 1 :** D'approuver l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la modernisation de la médiathèque Raoul Georges NICOLO de la ville de GOSIER, qui prévoit ce qui suit :

- Montant initial du marché : 50 025,00 euros HT
- Montant de l'avenant : 43 219,60 euros HT
- Nouveau montant du marché : 93 244,60 euros HT

**Article 2 :** D'autoriser le maire à signer le présent avenant, ainsi que toute pièce s'y rapportant, les crédits correspondants étant inscrits au budget de la Commune, section investissement, opération n° 1607.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le  <b>2 8 JUIN 2019</b>  Et publication ou notification le <b>2 8 JUIN 2019</b>
---

Fait et délibéré à Gosier, le 25 juin 2019

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché  
Le Premier Adjoint





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

**MARCHÉS PUBLICS**  
**AVENANT N° 1**

**EXE10**

*Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.*

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Ville du Gosier  
67 Boulevard du Général de Gaulle  
97190 Le Gosier

**B - Identification du titulaire du marché public**

GROUPEMENT ARK / BET/ CCET

Vaughenlieu  
97 129 LAMENTIN  
Tél. 0590 41 08 27  
Fax 0590 41 02 19  
Mail : [contact@ark-gp.com](mailto:contact@ark-gp.com)  
Siret : 501 153 233 00025

**C - Objet du marché public**

- Objet du marché public:

**MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION DE LA MÉDIATHÈQUE  
RAOUL GEORGES NICOLO DE LA VILLE DU GOSIER**

- Date de la notification du marché public : ... 12/01/2018.....
- Durée d'exécution du marché public : .....mois ou ..... jours.

Délai d'exécution : Le marché s'arrête à la fin de la période de garantie de parfaite achèvement des travaux de l'opération

Point de départ : Ordre de service

- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 8.5 %
  - Montant HT : 50 025
  - Montant TTC : 54 277,13

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Suite au diagnostic architectural et fonctionnel effectué par le maître d'œuvre, des travaux complémentaires sont apparus nécessaires :

- Le désamiantage de l'établissement : 87 300,00 euros ;
- Remplacement des faux-plafonds (acoustique) : 77 920,00 euros ;
- Déplacement de la baie de brassage : 20 500,00 euros ;
- Les travaux en faveur de la maîtrise de l'énergie (participation d'EDF) :
  - Remplacement des luminaires : 104 000,00 euros
  - Pose de brise soleil : 87 664,62 euros
- La mise aux normes du bâtiment (accessibilité par les personnes handicapées) : 24 000,00 euros.

Dès lors, le montant total des travaux s'élève à 1 006 321,63 euros (Hors équipements) au lieu des 655 000,00 euros HT estimés.

Cet avenant a donc pour but de fixer le forfait de rémunération définitif du maître d'œuvre.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 8.5%
- Montant HT : 43 219,60
- Montant TTC : 46 893,25

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 8,5 %
- Montant HT : 93 244,60
- Montant TTC : 101 170,39

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
<b>GROUPEMENT ARK / BET/ CCET</b>  Vaughenlieu 97 129 LAMENTIN Tél. 0590 41 08 27 Fax 0590 41 02 19 Mail : contact@ark-gp.com Siret : 501 153 233 00025		

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*



**En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord cadre.)*

Date de mise à jour : 01/04/2019.

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Avenant numéro 1 au marché de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de la modernisation de la médiathèque Raoul Georges NICOLO

---

**Date de transmission de l'acte :** 28/06/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 28/06/2019

---

**Numéro de l'acte :** CM20194SDCPA45 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 971-219711132-20190625-CM20194SDCPA45-DE

---

**Date de décision :** 25/06/2019

**Acte transmis par :** Ingrid SOUDAN

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.7. Actes speciaux et divers  
1.7.1. Avenants